



Saint Germain du Corbeis

Le clos de la Gravelle



3 970
habitants*



Commerces



Etablissement
Scolaire



Santé



Transports



Saint-Germain-du-Corbéis est une commune de Basse-Normandie à caractère bocager. Elle fait partie de l'aire d'attraction d'Alençon dont elle est une commune de la couronne. Située au sud-ouest d'Alençon (Préfecture de l'Orne), elle est séparée de celle-ci par la rivière la Sarthe.

Saint-Germain-du-Corbéis est une commune à fortes empreintes historiques. Le nom de « Saint-Germain » vient de l'Evêque Saint-Germain d'Auxerre, qui vers le IV^e siècle, s'arrêta dans le département et « Corbéis » serait le nom d'un fief situé dans la paroisse.

Commune attractive et dynamique, Saint-Germain-du-Corbéis offre tous les équipements urbains nécessaires au quotidien : écoles, supermarché, commerces, pharmacies, pôle santé, agence postale, transports etc. Les activités associatives culturelles sont riches et variées et les activités sportives sont mises en avant par des équipements publics de qualité.

* Pour l'année 2020





Une commune dynamique dans un cadre privilégié



1 tranche



5,7 hectares



88 lots



5 minutes
d'Alençon



de 264 à
715 m²

Le Clos de la Gravelle est situé en partie sud-ouest de Saint-Germain du Corbeis, en périphérie de l'agglomération d'Alençon, aux abords de la route de Fresnay et de la route de la Suifferie.

Dans la continuité du lotissement le Domaine de la Gravelle qui comprenait 68 lots, nous commercialisons aujourd'hui les 88 lots du Clos de la Gravelle sur une emprise de 5,7 hectares, intégralement viabilisés.

Le projet s'inscrit en bordure d'un tissu urbain mixte dans lequel se côtoient des constructions péri-urbaines anciennes, des maisons de lotissement édifiées en extension du sud du bourg ainsi que des locaux d'activité d'une petite zone artisanale.

Le lotissement prend en compte les exigences liées à l'urbanisation de ces secteurs, tant en ce qui concerne l'assainissement et la gestion des eaux pluviales que l'organisation des circuits de desserte, axes de cheminements piétonniers et espaces verts publics.

Le choix d'un lotissement a permis la réalisation d'une étude paysagère et d'une réelle préoccupation de qualité architecturale, urbaine et paysagère tant à l'étape du dossier de création qu'à celle de la réalisation.

